



DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA MARINE : *service de psychologie appliquée et d'hygiène mentale de la marine.*

**DÉCISION N° 000-85310-2006/DEF/DPMM/SPAHMM portant création de l'antenne permanente de psychologie appliquée aux Antilles.**

*Du 30 janvier 2007*

NOR D E F B 0 7 5 0 0 8 3 S

---

*Référence :*

Arrêté N° 197 du 13 septembre 2001 (BOC, 2001, p. 5067. ; BOEM 113)

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 113.6.

*Référence de publication :* BOC N°14 du 19 juin 2007, texte 75.

---

Une antenne permanente de psychologie appliquée (APPA) est créée à compter du 1<sup>er</sup> août 2007 au sein de la base navale de Fort-de-France qui en assure le soutien. Elle dépend militairement du commandant de la marine aux Antilles et administrativement du commandant de la base navale de Fort-de-France.

L'APPA Antilles dépend techniquement du service de psychologie appliquée et d'hygiène mentale de la marine (DPMM/SPAHMM).

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,  
directeur du personnel militaire de la marine,*

Pierre DEVAUX.